



BILAN DE COMPÉTENCES

Bilan de compétence

DU BILAN DE COMPÉTENCES À LA RÉALISATION DE SOI

OPCO

 24 heures

 individuel

Où j'en suis personnellement et professionnellement et qu'est-ce que je veux devenir ?

Objectifs de l'accompagnement

- Se recentrer sur soi et sur ses priorités
- Définir un projet professionnel
- Retrouver le pouvoir d'agir
- Repérer ses compétences pour évoluer tout au long de sa vie

Modalités pédagogiques

- Consultant formé et certifié par APC formation
- Des tests puissants de motivation et de vocation : blason, courbe de vie, autobiographie raisonnée, portefeuille de compétences...
- Une habilitation par central TEST pour le PROFIL PRO 2

• Processus qui s'inscrit dans :

Un cadre réglementaire : L.900-2 code du travail fixant les actions au développement des compétences des salariés

Le décret octobre 1992 fixant les obligations du déroulement du bilan

Une démarche éthique et déontologique :

- Libre adhésion
- Confidentialité
- Bienveillance

Programme

Accompagnement en 3 phases :

- **Préliminaire :**
 - confirmer l'engagement,
 - exposer les conditions de déroulement
- **Investigation :**
 - analyse,
 - recherche
- **Conclusion/synthèse écrite :**
 - décliner les étapes de la mise en œuvre du projet

Émargements : feuille de présence

Lieu : à définir

Dates : à définir

Inscription : toute l'année

Devis et renseignements : G.GAUVIN : 0692 82 38 86 - E.RIVIERE : 0692 70 89 79 - iconcept.f@gmail.com



- CPF
- Plan de développement de compétences
- Personnel



Public : Les + de 18 ans ;
Personnes porteuses de
handicap ; Professionnel
salarié ou indépendant ;
Demandeur d'emploi



Aucun prérequis



Consultant diplômé